

21^{ème} journée Rue de l'Avenir, le 30.09.2005 **Zones de rencontre: trois ans d'expérience, quel bilan ?**

L'ordonnance sur les zones 30 et zones de rencontre et l'art. 22b de l'OSR sont entrés en vigueur au 1er janvier 2002. Trois ans après, qu'en est-il de l'utilisation de cette nouvelle possibilité: combien y a-t-il de zones de rencontre, dans quels contextes, avec quelles mesures d'accompagnement (constructives ou autres)? C'est le thème de cette 21^{ème} journée Rue de l'Avenir qui se tiendra, le 30 septembre 2005, à Bienne et Granges. Outre des présentations, la journée comportera les visites commentées de deux exemples distingués dans le cadre du concours «A pied c'est sûr» 2004: le centre-ville de Granges et la zone de rencontre à la Solothurnstrasse (Prix de l'innovation 2004), et la zone de rencontre de la place Centrale à Bienne (distinction). Dernier délai pour les inscriptions ! (langue : français et allemand)

Pour plus d'informations :

Rue de l'Avenir

<http://www.rue-avenir.ch/>

Mobilité piétonne / zones de rencontre <http://www.begegnungszonen.ch/home/index.aspx>

21. Tagung «Rue de l'Avenir» am 30. 9. 2005 **Begegnungszonen: Erfahrungsbilanz nach drei Jahren**

Die Verordnung über die Tempo 30- und Begegnungszonen ist seit dem 1. Januar 2002 in Kraft. Wie sieht die Lage drei Jahre später aus? Wie viele Begegnungszonen wurden realisiert und in welchem Kontext, mit welchen Begleitmassnahmen sind sie entstanden? Das ist das Thema dieser 21. Tagung «Rue de l'Avenir», die am 30. September 2005 in Biel und Grenchen stattfinden wird. An der Tagung werden einerseits verschiedene Begegnungszonen vorgestellt, andererseits findet eine kommentierte Begehung zweier unterschiedlicher Beispiele statt. Letzter Aufruf für Anmeldungen! (Sprachen: fr und de)

Weitere Informationen:

Rue de l'Avenir (auf französisch)

<http://www.rue-avenir.ch/>

Fussverkehr Schweiz

<http://www.begegnungszonen.ch/home/index.aspx>

31.08.05

Soutenu par:



Mobilservice www.mobilservice.ch

c/o Büro für Mobilität AG

Hirschengraben 2 – 3011 Bern

tél./fax 031 311 93 63 / 67

info@mobilservice.ch

Service francophone

Direction et contacts partenaires : cathy **savioz**

tél. 022 734 64 76 – contact@mobilservice.ch

Rédaction : isabelle **ferrari**

tél./fax 022 734 52 33 redaction@mobilservice.ch

21e journée Rue de l'Avenir

Zones de rencontre: trois ans d'expérience, quel bilan ?

Vendredi 30 septembre 2005, Bienne et Grenchen/Granges



Bienne. Zone de rencontre à la place Centrale, important carrefour au cœur du centre-ville réaménagé suite à un concours, traversé quotidiennement par 10-12 000 véhicules et plus de 1000 bus.
Photos: Thomas Schweizer.



Granges. A la Solothurnstrasse, une zone de rencontre instaurée sur un tronçon de 60 m marque le croisement avec l'axe piétonnier reliant la gare à la place du Marché et remplace avantageusement l'ancien passage sous-voies.

L'ordonnance sur les zones 30 et zones de rencontre et l'art. 22b de l'OSR sont entrés en vigueur au 1er janvier 2002, il y a un peu plus de trois ans. La grande nouveauté était évidemment la zone de rencontre, ouvrant la possibilité de créer des zones à priorité piétonne et vitesse lente des véhicules, dans les quartiers résidentiels mais également dans des quartiers commerciaux.

L'expérience pilote de la Flanierzone de Burgdorf dès fin 1996, qui est à l'origine de cette évolution de la législation suisse, avait à l'époque suscité un grand intérêt. Trois ans après l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, qu'en est-il de l'utilisation de cette nouvelle possibilité: combien y a-t-il de zones de rencontre, dans quels contextes, avec quelles mesures d'accompagnement (constructives ou autres)? C'est le thème de cette 21e Journée Rue de l'Avenir.

Comme d'habitude, la journée comportera des présentations et des visites commentées. Le début de la journée permettra de visiter deux exemples distingués dans le cadre du concours «A pied c'est sûr» 2004: le centre-ville de Granges et la zone de rencontre à la Solothurnstrasse (Prix de l'innovation 2004), et la zone de rencontre de la place Centrale à Bienne (distinction).

Zones de rencontre en Suisse

L'après-midi permettra de faire un état des lieux de la situation en Suisse, trois ans après l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions légales. A ce jour il y a près de 200 zones de rencontre en Suisse (dont une

trentaine étaient antérieurement des rues résidentielles), et plus d'une centaine sont projetées. Ces zones sont réalisées dans des contextes divers (centres anciens, secteurs commerciaux, rues de quartier, places de gare) et pour des périmètres d'importance variable, même si les surfaces concernées restent encore relativement modestes. Les mesures d'accompagnement sont aussi très variables, allant des mesures d'aménagement légères et ponctuelles à la zone de rencontre «de luxe», avec réaménagement complet et coûteux.

Quelles sont les mesures d'accompagnement mises en place, comment fonctionnent les zones de rencontre réalisées, quels sont les critères de «bon fonctionnement», quel bilan peut-on tirer des expériences faites: les différents exposés et les exemples présentés devraient permettre d'apporter des éléments de réponse à ces questions et d'alimenter les échanges entre les participants.

Le cas de la ville de Berne

Certaines villes de Suisse sont en train de mettre en place une conception d'ensemble concernant les zones de rencontre (notamment les villes de Zurich et de Bâle). Le cas de la ville de Berne qui sera présenté plus en détail est intéressant par la politique que cette ville a commencée d'appliquer dès la fin des années 90 en réponse à des demandes d'habitants. Cette expérience a commencé avec la démarche de «reconquête de la rue» (Begegnungsstrassen /

rues de rencontre), entreprise au milieu des années 90 par un groupe d'habitants dans un quartier, relayée ensuite dans plusieurs quartiers.

La ville a donné suite à ces demandes en autorisant des rues résidentielles «légères» – «Wohnstrassen light» – aménagées avec des moyens simples par les habitants eux-mêmes sur la base d'un plan défini en commun avec les services concernés (voir RdA 3/2000). Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance, ces rues sont signalisées comme zones de rencontre (Begegnungszonen); il y a en actuellement une vingtaine.

A terme chaque quartier pourrait bénéficier d'une ou plusieurs zones de rencontre.

Quelques exemples

Entre les exposés principaux, des présentations courtes permettront d'aborder certains aspects particuliers ou thèmes sensibles. Sur ce point, le programme pourrait encore subir quelques modifications, le cas échéant, être complété.

Expériences en Europe

La journée devrait également permettre de donner un aperçu d'expériences en Europe et de leur évolution récente, notamment en France (aire piétonne), en Hollande (woonerf), en Allemagne (rues résidentielles et secteurs commerciaux modérés) et en Belgique (zone de rencontre).



21e journée Rue de l'Avenir

Zones de rencontre: trois ans d'expérience, quel bilan ?

Vendredi 30 septembre 2005 (Bienne et Granges)

Programme

(Il peut encore subir quelques modifications ou compléments)

Départ des trains: Genève 8h13, Lausanne 8h45, Sion 7h05, Delémont 8h42, Fribourg 8h34.

Dès 9h15 Accueil gare de Bienne.

9h50 Déplacement vers la place Centrale.

10h00 Visite commentée de la **place Centrale** (zone de rencontre, 10-12000 v/j)

11h15 *Départ train pour Grenchen/Granges (arr. 11h23, Granges-Sud).*

11h30 Visite commentée du **centre de Grenchen**: zone de rencontre à la Solothurnstrasse (5000 v/j), autres mesures dans le centre (conception d'ensemble).

12h30 - 13h45 Repas (buffet).

13h45 Salutation et Introduction

De la rue résidentielle à la zone de rencontre, bref rappel. (Serge BEUCHAT, président de Rue de l'Avenir).

Le point sur les zones de rencontre en Suisse: contextes, conditions, mesures d'accompagnement, synthèse et exemples (Dominique VON DER MÜHLL, Chôros EPFL).

Un exemple dans un lieu touristique Crans-Montana (VS).

Expériences européennes (Belgique, Hollande, Angleterre) (Isabelle JANSSENS, Institut belge pour la sécurité routière).

Place de la Gare à Yverdon: des avis divergents...

L'expérience de la ville de Berne: des «rues de rencontre» aux zones de rencontre, en passant par les «rues résidentielles légères» (Jürg STAHLI, Service d'urbanisme de la ville de Berne).

Un quartier en zone de rencontre ? Démarche d'un groupe d'habitants dans un quartier à Lausanne.

16h35 - 16h50 Bilan de la journée et conclusion.

Départ des trains (Granges-Nord) pour Delémont 17h00, Fribourg, Lausanne, Genève et Sion 17h01.

Prix de la journée

CHF 150.- (CHF 120.- pour les abonnés de RdA, y compris repas et documentation). Le billet de train n'est pas compris dans le prix.

Inscription

Jusqu'au 31 août 2005, par retour du coupon d'inscription ou électroniquement sur www.rue-avenir.ch

La journée est organisée avec le soutien financier de l'Office fédéral des routes (OFROU).



Rue de l'Avenir est un groupe de travail romand indépendant.

Ses objectifs:

- promouvoir l'écomobilité (la marche, le vélo et les transports publics)
- améliorer la sécurité des déplacements, en particulier des enfants et des personnes âgées et/ou handicapées
- soutenir un urbanisme de proximité à l'échelle du piéton.

Ses moyens d'action:

- l'information auprès des habitants, des responsables communaux et des professionnels des aménagements urbains
- les conseils techniques et juridiques
- le bulletin trimestriel
- la journée d'étude annuelle.

Informations détaillées sur le site:

www.rue-avenir.ch

Groupements représentés

- **Mobilité piétonne**
Association suisse des piétons
 - **ATE**
Association Transports et Environnement
 - **«La Rue»**
Groupe de travail de l'EPFL
 - **Pro Juventute**
 - **Pro Senectute**
 - Association des Familles des Victimes de la Route
 - Société d'Art Public
 - Equiterre
- «Rue de l'Avenir» est aussi l'organe des membres romands de Mobilité piétonne

Rédaction, abonnement

et changement d'adresse
Secrétariat Rue de l'Avenir et Mobilité piétonne
Marie-Claire Pétremand
2322 Le Crêt-du-Loche
☎ et fax 032/724 32 82
rue.avenir@imaginer.ch, www.rue-avenir.ch
CCP: 20 - 7856 - 6

Président

Serge BEUCHAT
☎ 032/465 81 81 - sergebeuchat@bluewin.ch

Vice-Président

Alain ROUILLER
☎ 022/777 10 02 - alain.rouiller@ate.ch

Centre de documentation

CEDEC-/EPFL
Dominique von der MÜHLL
☎ 021/693 42 07 - dominique.vondermuehl@epfl.ch
<http://cedec.epfl.ch>

Conseillers régionaux

Genève
Alain ROUILLER, (voir plus haut)

Jura et Jura bernois
Roland BROQUET
☎ 032/465 81 89 - rolandbroquet@rbw.ch

Neuchâtel
Yolande NORTH
☎ et fax 032/835 10 19 - yolande.north@bluewin.ch

Valais
Pierre-François SCHMID
☎ 027/322 94 64 - pf.schmid@transportplan.ch

Vaud
Jean-Bernard BOSCHUNG
☎ 021/731 56 72 - jboschung@bluewin.ch
Dominique von der MÜHLL (voir plus haut)

Bulletin d'inscription

Je m'inscris à la journée d'étude Rue de l'Avenir du 30 septembre 2005 à Bienne et Granges

Membre RdA (CHF 120.-) Non membre RdA (CHF 150.-)

Nom, prénom

Rue, n°

NPA/Localité

Représentant (commune, département, bureau, association)

Tél. professionnel

Courriel



Kurznachrichten

Verkehrsversuch im Könizer Zentrum: Rücksicht statt Vortritt gefragt

Im Könizer Zentrum wurden im Rahmen eines Verkehrsversuchs die Fussgängerstreifen entfernt. Gleichzeitig wurden die Mittelzonen auffällig markiert und Tempo 30 signalisiert. Der Verkehrsversuch ist Teil einer Forschungsarbeit und dauert bis in den Sommer. Der Oberingenieurkreis II des Kantons Bern und die Gemeinde Köniz erhoffen sich ein besseres Mit- und Nebeneinander von FussgängerInnen und Fahrzeuglenkenden.

Das "längste Strassendorf der Schweiz" mit einer umgestalteten Ortsdurchfahrt

Die rund 2,5 Kilometer lange Ortsdurchfahrt Oberriet (SG) wurde in den letzten zwei Jahren gesamthaft umgebaut. Neben der Erneuerung der Werkleitungen wurde auch die Fahrbahn neu gestaltet. In den äusseren Ortsteilen wurde die Strasse mit zwei Radstreifen als Kernfahrbahn ausgeführt, so dass der Veloverkehr nicht mehr aufs Trottoir ausweichen muss. Im Zentrum erleichtert nun ein Mittelbereich das Queren auf der gesamten Länge. Mit seitlich durchlaufenden Trottoirs bei den Einmündungen und einbezogener Vorplatzgestaltung wurden die Verhältnisse für den Fussverkehr zusätzlich verbessert. Die Hauptstrasse durch Oberriet wird täglich von 10'000 Fahrzeugen frequentiert.

St. Gallen legt den roten Teppich aus

Im neuen Bankenviertel der Raiffeisenkasse am südlichen Rand der Altstadt wird im Verlauf dieses Jahres ein roter Teppich ausgelegt: Das in einem Wettbewerb auserkorene Projekt "Stadtlounge" der Künstlerin Pipilotti Rist und des Architekten Carlos Martinez sieht einen roten Gummi-Granulat-Boden vor. Die "Stadtlounge" wird wie ein Teppich über die Freiräume des Quartiers gelegt. Sie weist eine klare Gliederung in verschiedenen Raumthemen auf; das Quartier wird im Sinne einer Wohnung mit verschiedenen Zimmern mit entsprechendem Mobiliar und Beleuchtung eingerichtet. Das Quartier wird neu zu einer Begegnungszone, welche mit der bereits bestehenden Begegnungszone in der südlichen Altstadt wohl zur grössten Begegnungszone der Schweiz werden dürfte.

21. Journée Rue de l'Avenir

Begegnungszonen: Eine Bilanz nach 3 Jahren Erfahrung

am Freitag, 30. September 2005 in Biel und Grenchen

Programm

- 9.15 **Begrüssung, Treffpunkt Bahnhof Biel**
- 9.50 Spaziergang zum Central-Platz
- 10.00 **geführter Rundgang um den Central-Platz** (Begegnungszone)
- 11.15 mit dem Zug nach Grenchen Süd
- 11.30 **geführter Rundgang in Grenchen** (Begegnungszone Solothurnstrasse, Massnahmen im Stadtzentrum)
- 12.30 Mittagessen
- 13.45 **Fachreferate:**
- Von der Wohnstrasse zur Begegnungszone – ein kurzer Rückblick
Serge Beuchat, Präsident Rue de l'Avenir
 - Die einzelnen Punkte für die Begegnungszone in der Schweiz
Dominique von der Mühl, EPFL
 - Crans-Montana – ein Beispiel aus einem Tourismusort
N.N.
 - Europäische Erfahrungen aus Belgien, Holland und England
Isabelle Janssens, Institut belge pour la sécurité routière
 - Bahnhofplatz von Yverdon – widersprüchliche Ansichten
N.N.
 - Erfahrungen der Stadt Bern
Jürg Stahli, Stadtentwicklungsamt der Stadt Bern
 - Ein Stadtviertel in einer Begegnungszone? Das Vorgehen einer Gruppe Einwohnern in Lausanne
N.N.
- 16.35 **Tagungsbilanz, Zusammenfassung**

Anreise per Bahn nach Biel: Bern 8.30 Uhr, Delsberg 8.42 Uhr, Freiburg 8.34 Uhr, Genf 8.13 Uhr, Lausanne 8.45 Uhr, Luzern 7.45 Uhr, Sitten 7.05 Uhr, Zürich 8.04 Uhr

Rückreise per Bahn ab Grenchen-Nord nach: Delsberg 17.00 Uhr, Bern / Biel / Genf / Lausanne / Luzern / Sitten / Zürich 17.01 Uhr

Tagungskosten:

CHF 150.– inkl. Mittagessen und Tagungsunterlagen (für Mitglieder von Rue de l'Avenir oder Fussverkehr Schweiz CHF 120.–) Für die Zugsbillete hat jeder Teilnehmer selber aufzukommen.

Anmeldung:

bis 31. August 2005 unter www.rue-avenir.ch
Die Teilnehmerzahl ist beschränkt.

Diese Tagung wird durch die finanzielle Unterstützung des Bundesamt für Strassen ASTRA Bereich Langsamverkehr ermöglicht